



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service de l'aménagement, de la biodiversité
et de l'eau

Dossier suivi par : Chantal BICHLER
Tél. : 03 87 34 33 27
Fax : 03 87 34 33 23
Mél : chantal.bichler@moselle.gouv.fr
Réf. : CBI

CONSEIL REGIONAL DE LORRAINE
A l'attention de M. ECKERT
Commission Locale de l'Eau du
SAGE Bassin Ferrifère
Place Gabriel Hocquard
BP 81004

57036 – METZ CEDEX 1

**Objet : Dossier de déclaration concernant le lotissement le
Pré du Château à Thionville Oeufrange**

METZ, le 18 août 2014

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du «**récépissé de déclaration**» en date du
- une copie de la décision en date du 18 août 2014 adressée à NEXITY

concernant l'opération suivante :

Aménagement d'un lotissement le Pré du Château à Oeufrange – Thionville.

Une copie de cette décision sera adressée, ce jour, par mes soins, à Madame le Maire de THIONVILLE.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

La chargée de mission police de l'eau

Chantal BICHLER